



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins généralistes

Question écrite n° 120186

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le refus de certains médecins de recevoir les bénéficiaires de la CMU. En effet, ces pratiques sont inadmissibles sur le plan humain, inacceptables sur le plan civique et contraires à la loi. Si aujourd'hui un protocole d'accord a été signé entre trois syndicats et l'assurance maladie, le texte ne prévoit pas de sanctions financières et renvoie les sanctions vers le conseil de l'ordre. Il le remercie par conséquent de lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour améliorer cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120186

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2333